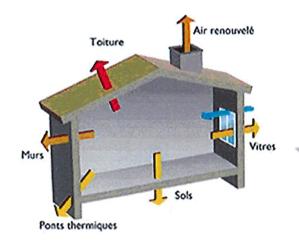
Note d'informations communales



BELMONT-TRAMONET

OCTOBRE 2023

BALADE THERMOGRAPHIQUE

Par où s'échappe la chaleur de votre habitation et comment y remédier ?

Participez à la balade thermographique pour appréhender les principes de la thermographie et identifier les déperditions de chaleur des bâtiments !

Réunion d'information le lundi 4 décembre 2023 à 18 heures 30 à la salle polyvalente « Les Marronniers » de Belmont-Tramonet

Pour les habitants de Belmont-Tramonet ayant participé à la réunion, prêt d'une caméra thermique entre le 5 décembre et le 18 décembre 2023

Prenez des clichés de votre logement! Un conseiller en rénovation énergétique les analysera pour vous.

Inscrivez-vous au planning de prêt lors de la réunion organisée par les conseillers en rénovation énergétique.

Le Tri c'est l'affaire de tous ! Les bacs jaunes arrivent à vos portes !

Le SYCLUM nous annonçait en ce début d'année une simplification du tri.

Le second changement concernait la mise en place d'une collecte en porte à porte de ces emballages, en mélange avec les papiers.

Bien entendu, la collecte en porte à porte reste liée à l'accessibilité du camion, et en conséquence sur certains points les containers collectifs seront maintenus.

Le SYCLUM nous annonce une livraison prochaine, en mairie, des bacs individuels avec le couvercle jaune.

Aussi, dès que possible et probablement pour le début d'année 2024, nous vous informerons des conditions de mise à disposition gratuite du bac, et de la mise en service de cette nouvelle collecte en alternance avec celle des ordures ménagères. Madame, Monsieur,

À partir du 1er Janvier 2023, le tri deviendra plus facile pour les habitants de Syclum. En effet, les consignes seront simplifiées et vous pourrez désormais déposer tous les emballages et tous les papiers dans le bac jaune.

Finis les doutes! Les pots de yaourt, crème, barquettes, tubes de dentifrice, les films plastiques, emballages de charcuterie ... vont désormais aussi dans le bac jaune.

À compter de cette date, une seule question à se poser : mon déchet est-il un emballage ou un papier ?

- Oui, je le mets dans le bac jaune,
- Non, je le mets dans mon bac à ordures ménagères.

SYNDICAT SCOLAIRE DE MONTBEL

60 élèves ont fait leur rentrée sur les écoles du regroupement dont 24 petits à l'école maternelle et 36 répartis sur les 2 classes de l'école élémentaire. Les communes du syndicat, en plus des dépenses liées à la gestion des bâtiments et du personnel, financent les fournitures scolaires des enfants, l'activité piscine et d'autres actions ponctuelles ... Il faut également noter que les communes prennent en charge le budget de plus en plus important du service cantine, alors que le tarif repas de 4 €uros reste inchangé depuis 2013.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

- . Le brûlage des déchets de toute nature à l'air libre est interdit.
- . Le bruit : les travaux de bricolage à l'aide d'outils tels que perceuses, raboteuses ou scies mécaniques et de jardinage tels que tondeuses à gazon ou tronçonneuses, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
 - En semaine de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
 - Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
 - Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

L'ECLAIRAGE PUBLIC

La programmation des travaux sera prochainement établie pour les secteurs qui n'ont pas encore fait l'objet d'une mesure d'extinction nocturne, et ce en raison du réseau ancien et de la nécessité d'installer des équipements adaptés.

TAXE FONCIÈRE

Le montant de votre taxe est calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables.

La valeur locative cadastrale peut varier si le bien a fait l'objet de travaux importants. Les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées chaque année par l'Etat au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). En 2023, le coefficient de revalorisation a été fixé à 1,071, soit une augmentation forfaitaire de 7,1 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties. En ce qui concerne les taux applicables par les collectivités dont vous dépendez (la commune, l'intercommunalité ...), elles peuvent, chaque année, décider de les faire varier, ce qui induirait un impact plus important sur le niveau de votre cotisation. Nous vous informons que les taux d'imposition de notre commune restent inchangés depuis de nombreuses années.



Des travaux importants concernant la réfection des allées débuteront vers la fin novembre au cimetière communal.

Le programme des manifestations belmontoises

La journée des Saveurs et de l'artisanat organisée par « Village en fête " le samedi 4 novembre 9h – 17h

La cérémonie du 11 novembre à 10 heures 30 au monument aux morts La vente de diots des Aînés Ruraux du « Club Beau regard » du dimanche 26 novembre

Vente de lacagnes à emporter au profit du téléthon organisée par « Village en fête »

L'arbre de Noël
des communes du
regroupement scolaire
le dimanche 10
décembre

Concert à l'église avec Noé Novel Chants et musique des Alpes le samedi 16 décembre